CONSEIL COMMUNAUTAIRE
LUNDI 15 MAI 2023

DÉLIBÉRATION N°2023-138

Conseillers en exercice :	77	L'an deux mille vingt-trois, le quinze mai, à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance ordinaire à la salle des Conférences du Rozier Coren à Saint-Flour, après convocation légale en date du 9 mai 2023, sous la Présidence de Madame Céline CHARRIAUD.
Présents :	63	
Absents excusés :	6	
Pouvoirs :	8	
Votants :	71	

Présents :
MME Agnès AMARGER, M. Didier AMARGER, MME Annie ANDRIEUX, MME Béatrice ANTONY, M. Frédéric ASTRUC, MME Nicole BATIFOL, MME Pierrette BEAUREGARD, MME Sophie BENEZIT, M. Jean-Paul BERTHET, MME Marina BESSE, M. Gilles BIGOT, M. Richard BONAL, M. Jean-Luc BOUCHARINC, M. Robert BOUDON, M. Jean-Marc BOUDOU, M. Alberto COSTANTINI, MME Céline CHARRIAUD, M. Pierre CHASSANG, MME Yolande CHASSANG, M. Benjamin SALSON, M. Gilbert CHEVALIER, M. Guy CLAVILIER, M. Gérard COURET, M. Philippe DE LAROCHE, M. Frédéric DELCROS, M. Philippe DELORT, MME Ghislaine DELRIEU, M. Gérard DELPY, M. Philippe ECHALIER, M. Christian GENDRE, M. Éric GOMESSE, M. Jérôme GRAS, MME Martine GUIBERT, MME Olivia GUEROULT, M. Daniel GINHAC, M. Jean-Pierre JOUVE, MME Annick MALLET, M. Philippe MATHIEU, M. Bernard MAURY, M. Jean-Marie MEZANGE, M. Guy MICHAUD, M. Daniel MIRAL, M. Jean-Jacques MONLOUBOU, M. Gérard MOULIADE, M. Louis NAVECH, MME Emmanuelle NIOCEL JULHES, M. René PELISSIER, M. Jean-Luc PERRIN, MME Sylvie PORTAL, M. Loïc POUDEROUX, M. Marc POUGNET, M. Jean-Claude PRIVAT, M. Bernard REMISE, MME Bernadette RESCHE, M. Jean-Paul RESCHE, M. Olivier REVERSAT, MME Jeanine RICHARD, M. Michel ROUFFIAC, M. Robert ROUSSEL, M. Serge TALAMANDIER, MME Maryline VICARD, M. Christophe VIDAL, M. David VITAL.

Absents excusés :
M. Robert BERTRAND, M. Claude BONNEFOI, M. Bernard COUDY, M. Louis PECHAUD, M. Pascal POUDEVIGNE, M. Pierre SEGUIS.

Pouvoirs :
M. Éric BOULDOIRES donne pouvoir à M. Frédéric DELCROS
MME Bonnie DELEPINE donne pouvoir à MME Maryline VICARD
M. Vital GENDRE donne pouvoir à M. Bernard REMISE
M. Adrien LAMAT donne pouvoir à MME Martine GUIBERT
MME Nathalie LESTEVEN donne pouvoir à M. Marc POUGNET
MME Marine NEGRE donne pouvoir à MME Emmanuelle NIOCEL JULHES
MME Marie PETITIMBERT donne pouvoir à MME Annick MALLET
MME Patricia ROCHÈS donne pouvoir à M. Eric GOMESSE

Monsieur Loïc POUDEROUX a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.
La Présidente certifie qu'un extrait de la présente délibération sera publié sous format électronique sur le site internet de Saint-Flour Communauté le 25 MAI 2023, conformément à l'ordonnance n°2021-1310 du 7 octobre 2021 et au décret n°2021-1311 du 7 octobre 2021 portants réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements.

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture du Cantal, le 25 MAI 2023

Tout recours contentieux à l'encontre de la présente délibération doit être déposé, dans un délai de deux mois à compter de son affichage, auprès du Tribunal Administratif de CLERMONT-FERRAND.

La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

Accusé de réception en préfecture
015-200066660-20230515-DELIB2023-138-DE
Date de télétransmission : 25/05/2023
Date de réception préfecture : 25/05/2023

OBJET : **COMMERCIALISATION DU PARC D'ACTIVITES DU ROZIER COREN - CESSION DE LOT A LA SCI NIOCEL MONTPLAIN**

RAPPORTEUR : Monsieur Philippe MATHIEU

Vu l'extension du parc d'activités du Rozier Coren, reconnu d'intérêt régional par la Région Auvergne-Rhône-Alpes, sur une surface de 8.5 ha, à vocation industrielle et artisanale ;

Vu le permis d'aménager n° PA 015 055 18 S0001 en date du 24 août 2018 et son modificatif n°1 n° PA 015 055 18 S0001 M01 en date du 1er octobre 2021 et son modificatif n°2 n° PA 015 055 18 S000S M02 en date du 21 mars 2022 qui ont fait l'objet d'un dépôt de pièces auprès du service des hypothèques par acte notarié en date du 4 octobre 2022 ;

Vu la délibération du conseil communautaire n°2020-86 en date du 26 février 2020 relative à l'approbation des prix de cession des lots de ce secteur (Zone A : 15 € H.T. /m² - Zone B emprise de l'ancienne tranchée : 8 € H.T. / m²) ;

Vu la délibération du conseil communautaire n°2021-294 en date du 8 décembre 2021 relative à la cession d'un lot à la SCI NIOCEL MONTPLAIN ;

Considérant la demande d'acquisition du lot cadastré section ZS n°19, d'une surface d'environ 3 849 m², par la SCI NIOCEL MONTPLAIN, pour y implanter les activités du groupe NIOCEL, en complémentarité avec la parcelle lui appartenant ;

Précisant que ce lot a fait l'objet d'un bornage par un géomètre expert ;

Vu l'avis favorable du service gestionnaire des réseaux d'alimentation en eau potable et de collecte des eaux usées, en date du 20 mars 2023 ;

Vu la consultation de France domaine en date du 28 février dernier ;

Vu l'avis favorable du bureau exécutif ;

Le Conseil Communautaire après avoir entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré,

- **DECIDE DE CEDER le lot cadastré section ZS N°19, sur le parc d'activités du Rozier-Coren, à la SCI NIOCEL MONTPLAIN, ou au profit de toute personne physique ou morale qui se substituerait à son projet, au prix de 15 € HT/ m² ;**
- **AUTORISE Madame le Président à signer l'acte notarié constatant cette cession et toutes pièces nécessaires à son aboutissement.**

POUR : 70 VOIX

ABSTENTION : 1 (M. Olivier REVERSAT)

Ainsi délibéré en séance les jours, mois et an susdits, et les membres présents ont signé au registre,

La Présidente,

Céline CHAPRIAUD

Le secrétaire de séance

M. Loïc POUDEROUX

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SAINT-FLOUR COMMUNAUTÉ

Accusé de réception en préfecture
015-200066660-20230515-DELIB2023-138-DE
Date de télétransmission : 25/05/2023
Date de réception préfecture : 25/05/2023